



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2021-376-2

Version PDF

Références : 2021-376 et 2021-376-1

Ottawa, le 24 mars 2022

Dossier public : 1011-NOC2021-0376

Appel aux observations sur la capacité du marché afin de desservir Rouyn-Noranda (Québec) et appel de demandes afin de desservir Rouyn-Noranda (Québec) – Changement à la procédure

Date limite révisée de dépôt des interventions : 23 mai 2022

Date limite révisée de dépôt des répliques et des nouvelles demandes : 7 juin 2022

1. Le 12 novembre 2021, le Conseil a publié l'avis de consultation de radiodiffusion 2021-376 dans lequel il sollicitait des observations sur la capacité du marché et faisait un appel de demande radio afin de desservir Rouyn-Noranda (Québec).
2. Dans l'avis de consultation de radiodiffusion 2021-376-1, le Conseil a suspendu toutes les dates limites relatives à l'instance jusqu'à ce qu'il ait rendu une décision en ce qui concerne une transaction par Arsenal Média inc.¹ en vue d'acquérir de Cogeco Média inc. les actifs des stations de radio commerciale de langue française CHGO-FM Val-d'Or, CHOA-FM Rouyn-Noranda et ses émetteurs de rediffusion CHOA-FM-1 Val-d'Or et CHOA-FM-2 La Sarre, et CJGO-FM La Sarre et son émetteur de rediffusion CJGO-FM-1 Rouyn-Noranda. Le Conseil a rendu sa décision dans la décision de radiodiffusion 2022-74.
3. Les dates limites pour la présente instance ne sont plus suspendues. La date limite révisée pour toutes les interventions est le **23 mai 2022**. La date limite révisée pour toutes les répliques est le **7 juin 2022**.

Secrétaire général

Documents connexes

- *CHGO-FM Val-d'Or, CHOA-FM Rouyn-Noranda et ses émetteurs et CJGO-FM La Sarre et son émetteur – Acquisition d'actifs*, décision de radiodiffusion CRTC 2022-74, 24 mars 2022

¹ Au moment du dépôt de la demande, Arsenal Média inc. faisait affaire sous le nom de 10679313 Canada Inc.

- *Appel aux observations sur la capacité du marché afin de desservir Rouyn-Noranda (Québec) et appel de demandes afin de desservir Rouyn-Noranda (Québec)*, avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2021-376, 12 novembre 2021, modifié par avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2021-376-1, 22 décembre 2021